



## Questions et problématiques pour le CHSCTA du 19 mai 2020

1. L'application du protocole est très variable d'une école maternelle, élémentaire ou primaire à une autre, parfois hors des règles (enseignants chargés de désinfecter le midi et en fin de journée, manque de matériel, ...). Au-delà des décisions internes à l'école, il semble que ce soit surtout en lien avec des mairies peu coopératives. Comment prévoyez-vous de mettre fin à ces situations ?
2. La reprise dans les lycées à partir du 11 mai se fait en ordre dispersé. Chaque direction d'établissement choisit quand et quels personnels vont rentrer à partir de cette date. De même pour l'organisation et le temps de travail qui seront décidés localement dans les établissements. La Région a édité des documents (cadre général et fiches métiers) pour organiser la reprise de ses personnels. Dans ce contexte, prévoyez-vous un cadrage académique pour les EPLE et les personnels de l'Etat pour clarifier ces situations ?
3. Les directeurs d'école sont sous pression depuis 2 ou 3 semaines pour organiser la réouverture des écoles. Ils se sont démultipliés et ont très largement dépassés leurs horaires de travail pour cela. Or, il apparaît que certaines municipalités et, parfois, les hiérarchies locales leur demandent du travail supplémentaire (enquêtes, réunions en soirée, etc.). De plus, le manque criant de moyens de remplacement fait que, contrairement à ce que la circulaire du 4 mai proposait, les directeurs n'ont pas plus de décharges mais trop souvent plus du tout. Que prévoyez-vous pour remédier à cette dégradation des conditions de travail des directeurs ?
4. De nombreux enseignants ont repris le chemin de leurs établissements pour donner des cours à certains élèves. Or, au moins la moitié d'entre eux ne seront pas là. Certes, les instructions sont de ne pas cumuler présentiel et distanciel dans le travail pédagogique. Cependant, dans certains établissements, la pression existe pour que les élèves reçoivent autant d'heures de cours que normalement. De plus, même si les hiérarchies locales sont bienveillantes, il est très difficile d'assurer les deux à la fois car les enseignants ne veulent pas abandonner les uns ou les autres. Leur temps de travail déjà très important risque d'en être impacté. Que prévoyez-vous pour remédier à ce risque de dégradation des conditions de travail ?
5. Nous nous réjouissons que la question des masques ait été précisée dans le décret de la semaine dernière pris par le gouvernement, même si les élèves ne sont pas obligés de le porter. Cela a permis de mettre fin à certaines situations cacophoniques et tendues dans des réunions en

présentielle dans les établissements scolaires. Cependant, les masques distribués aux agents de l'Education nationale semblent être essentiellement des masques lavables. Or, le code du travail précise que c'est à l'employeur d'entretenir les équipements de protection individuels (articles R4321-4 et R4323-95). Comment prévoyez-vous d'appliquer ces dispositions sans surcharger de travail les établissements locaux et les personnels des collectivités locales dont ce n'est pas la mission ?

6. Depuis les débuts de cette crise, les instructions nationales changent très fréquemment. Or, il apparaît que les agents n'en sont avertis qu'au dernier moment voire pas du tout. Quelle politique de communication prévoyez-vous de mettre en place pour pallier à ce problème ?
7. Par ailleurs, les collègues déjà présents dans les EPLE œuvrent sans EPI, et cela depuis le 16 mars. Les personnels de collèges ont reçu leurs masques en fin de semaine, à priori. Bien que nous sachions que ces matériels soient prévus pour les personnels de lycée, les lycées n'ont pas reçu ces fournitures et ne connaissent pas la date à laquelle ils leur parviendront. Les lycées reçoivent de plus en plus de monde (entreprises, livreurs, parents, enseignants) qui ne se protègent pas et donc ne protègent pas les personnels qui les accueillent. L'inquiétude monte parmi les personnels administratifs. Par exemple, dans un lycée, face au manque de pratique de distanciation d'une personne, il a été décidé que tous les personnels devaient porter un masque à partir de mardi matin, donc, des masques personnels (2 par jour). Les masques destinés aux personnels de lycée arriveront-ils dans les établissements, avant le 2 juin si retour des lycéens, ou jamais si pas de retour des élèves ?
8. Les personnels médicaux de l'Education nationale sont potentiellement en première ligne pour accueillir les personnes infectées par le COVID 19. Quels équipements de protection individuels renforcés ont été distribués à ces personnels (article R4321-4 du code du travail) ?
9. D'après les instructions du ministère de l'Education nationale, le télétravail reste à privilégier pour tous les agents de l'Education nationale qui n'ont pas besoin d'être présents sur le lieu de travail. Vous nous avez présenté votre stratégie pour les services du rectorat. Cependant, vous ne nous avez pas parlé des personnels administratifs, hormis les équipes de direction, dans les EPLE et dans les autres services. Quelles instructions ont été données à leur sujet ? Quelle politique de prévention des risques de contamination a été mise en place ?
10. Les instructions du ministère de la Fonction publique ainsi que celles du ministère de l'Education nationale ainsi que celles du rectorat de l'académie de Nantes préconisent de réunir le CHSCTD pour assurer un suivi de la situation au plus près du terrain. Or, le CHSCTD de Vendée ne s'est réunie qu'une fois depuis le début de la pandémie en France pour une réunion d'à peine 1h30. De plus, lors de cette réunion, si la question des personnels enseignants a été évoquée, il n'en a rien été pour le personnel administratif des services. Enfin, aucun plan de reprise départemental n'a été présenté. Comment comptez-vous remédier à cette situation ?

11. Actuellement une vaste campagne médiatique est menée pour démontrer que le retour des élèves dans les établissements scolaires ne présente aucun danger pour eux et pour les agents de l'Éducation nationale en poste dans les écoles et les collèges. De plus, la pression grimpe pour dire que tous doivent absolument revenir. Si nous partageons le fait que la présence des élèves en classe est très importante pour eux, nous restons aussi très prudents car les connaissances scientifiques sur la maladie évoluent sans cesse. Ainsi, il est apparu au Québec que des ventilations mal entretenues dans des « maisons de retraite » étaient peut-être à l'origine d'épidémies ravageuses. Nous appelons donc à la plus grande prudence. Est-ce que tous les systèmes de ventilation des bâtiments de l'Éducation nationale sont en état d'entretien correct ?
  
12. Le site de La Jonelière pose aussi des problèmes avec des aérations défectueuses et un ménage aléatoire. Cette situation contrevient au protocole national. Quelles mesures prévoyez-vous pour faire cesser cette situation ?
  
13. Pour terminer, il nous semble important de parler de la situation des AESH. Certes, notre article national a amené le ministère à publier une fiche spécifique mais elle reste bien floue. Or, leur métier les amène par essence à ne pas pouvoir respecter la distanciation physique. Quels cadre et instructions claires ont été envoyés aux responsables de PIAL et aux responsables départementaux au sujet de l'adaptation des missions des AESH dans le cadre de la réouverture des établissements ?